

Groupe Pizzorno Environnement - Chartes 2008-2009

Les principes	Global compact	Charte de la diversité	FACE plan d'action
Sensibiliser et former les dirigeants impliqués dans le recrutement, la formation et gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité		X	X
Respect et promotion de l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes des RH		X	X
Chercher à refléter la diversité culturelle et ethnique dans l'effectif		X	X
Communiquer auprès de nos collaborateurs nos engagements en faveur de la non-discrimination et de la diversité et informer sur les résultats pratiques de cet engagement		X	X
Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels		X	
Inclure dans le rapport annuel un chapitre descriptif de notre engagement de non-discrimination et de diversité		X	
Promotion et respect de la protection du droit International relatif aux droits de l'homme	X		
Veiller à ne pas se rendre complice de violations des Droits de l'Homme	X		
Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective	X		
Elimination de toutes formes de travail forcé ou obligatoire	X		
Abolition effective du travail des enfants	X		
Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession	X	X	X
Application de l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement	X		
Entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement	X		
Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement	X		
Action contre la corruption sous toutes ses formes, y compris extorsion de fonds et pot-de-vin	X		
Assurer le respect du droit du travail et des droits sociaux fondamentaux	X		
Améliorer les conditions de travail et prévenir les risques au travail	X		
Développer l'employabilité			
Informer et faciliter l'accès aux avantages sociaux			
Lutter contre les discrimination et promouvoir la diversité			
Agir ensemble pour favoriser l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi			
Accompagner et faire évoluer la présente charte		X	X
Evaluer et rendre compte des progrès		X	X
Nommer un responsable pour manager ce plan			X
Sensibiliser et former les dirigeants impliqués dans le recrutement, la formation et gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité		X	X
Communiquer auprès de nos collaborateurs nos engagements en faveur de la non-discrimination et de la diversité et informer sur les résultats pratiques de cet engagement		X	X
Réaliser un diagnostic interne afin de repérer les pratiques discriminatoires, pour en mesurer les enjeux et pour dégager des priorités d'action			X
Définir des engagements spécifiques propres à notre entreprise et mise en place des outils et procédures garantissant l'égalité de traitement sous toutes ses formes et dans toutes les étapes des RH		X	X
Evaluer régulièrement les résultats pratiques de cet engagement grâce à des diagnostics intermédiaires			X
Accompagnement vers le label "égalité professionnelle"			X